

FNADE Actualités n°140

11 juillet 2016

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES

A LA UNE

Congrès FNADE 2016 : le numérique, un enjeu pour l'économie circulaire 2

EDITO DU PRESIDENT

François-Michel LAMBERT, Député des Bouches du Rhône et Président de l'Institut de l'Economie Circulaire livre sa vision sur la transition numérique 3

ENJEUX

Jean-Marc BOURSIER, Président de la FNADE : la révolution numérique est déjà en marche dans nos métiers 4

REPERES

Table ronde n°1 : Qualité environnementale et performance des services 5

Table ronde n°2 : La donnée, vecteur de l'économie circulaire 8

Jean-Marc BOURSIER : "Continuons à évoluer et à nous adapter à notre environnement" 11



Congrès FNADE 2016 : le numérique, un enjeu pour l'économie circulaire



Le congrès annuel de la FNADE a rassemblé les adhérents de la fédération et de nombreux invités au jardin d'acclimatation (Paris) le mardi 21 juin. Tous ont pu assister à des débats riches lors des deux tables rondes réunissant différentes parties prenantes.

Retrouvez l'intégralité des débats et des films dans ce numéro spécial de FNADE Actus consacré au congrès annuel 2016 de la FNADE.



François-Michel LAMBERT, Député des Bouches du Rhône et Président de l'Institut de l'Economie Circulaire livre sa vision sur la transition numérique

L'heure des ressources est venue !

En cette année 2016 nous commençons à percevoir les mutations profondes que va engendrer la révolution numérique.

Ou plus exactement nous prenons maintenant conscience de la puissance et de la vitesse et du fait qu'elle s'appliquera essentiellement sur 2 piliers qui font La Société humaine.

L'humanité depuis la nuit des temps a toujours progressé dans son rapport aux ressources, en fonction des innovations dont elle dispose et en bâtissant une communauté structurée autour de ces 2 piliers.

Aujourd'hui notre société occidentale est arrivée au point haut de sa consommation (gaspillage) de matière. Un cycle de recherche de productivité, qui passe par la préservation des matières (notamment le recyclage) et surtout l'efficacité de l'usage pour une productivité accrue est enclenché.

Les citoyens prennent conscience des enjeux planétaires (pollution, gaspillage et réchauffement climatique), mais ont de moins en moins confiance dans la capacité des structures centrales à répondre à ces enjeux. De plus, ils n'y voient pas un intérêt financier concret, recherchant plutôt l'action locale ou dans sa communauté sociale pour participer à cette transformation.

Avec La révolution numérique, qui est surtout la révolution de l'informations, avec des outils extraordinaires comme les blockchains ou l'intelligence artificielle fondée sur les objets de l'Internet, les transformations vont aller très vite, très fort.

Face à ces enjeux nous devons revoir notre organisation d'entreprise, notre business model, notre société et les gouvernances politiques.

Le monde qui s'ouvre sera celui des données et des échanges d'informations structurant les systèmes organisationnels des flux de matière. Et remis en cause en permanence par de nouveaux entrants, de décalages d'un des acteurs.

Expérimentation, collaboration, décloisonnement, et surtout agilité des structures sont les maîtres mots pour avancer. De nouvelles politiques qui garantissent le maintien d'une société de solidarité forte en France en repensant la fiscalité, notamment en regard de l'impact positif ou non sur les ressources.

Je souhaite que nous trouvions de nouveaux espaces de partage et d'anticipation de ces bouleversements pour permettre à tous de saisir les opportunités, ce d'autant plus que La France est très bien placée grâce à son éco-système, sa capacité d'innovation décalée, d'infrastructures physiques et immatérielles d'excellence, de formation et de compétences de haut niveau.

La FNADE et ses adhérents sont des partenaires importants auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales dans cette évolution numérique, et je salue les travaux de ce congrès qui rassemblent ces différents acteurs dans des échanges fructueux.



Jean-Marc BOURSIER, Président de la FNADE : la révolution numérique est déjà en marche dans nos métiers



Jean-Marc BOURSIER, Président de la FNADE : " Nous venons de le voir dans ce film, nous sommes désormais loin de l'image classique du *ripeur*. Nos métiers sont ancrés dans le XXIème siècle, ils intègrent des technologies et des innovations. Et nos entreprises sont tournées vers demain. Elles ont beaucoup évolué, dans un secteur qui est en pleine transformation. La mutation est en marche. C'est une réalité pour nous. Tout comme l'économie circulaire qui l'est aussi.

Nous avons choisi, aujourd'hui, à la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE), de dédier notre congrès annuel à la révolution numérique qui sera l'un des grands vecteurs de transformation pour les années qui viennent.

La révolution numérique va notamment changer notre relation client Nous allons désormais pouvoir toucher le citoyen en direct avec des interfaces nouvelles. Le risque d'une désintermédiation entre nos entreprises et les usagers existe. A nous d'appréhender différemment la relation en temps réel avec le citoyen.

Un autre changement lié à cette révolution est celui de la collecte de données et de leur rétrocession à nos clients Nous avons beaucoup à apprendre aujourd'hui lors de nos débats sur cette question.

Nous parlerons aussi de l'économie circulaire qui met en contact nos clients en amont (producteurs de déchets) et en aval (clients avec des besoins en matières premières ou en énergie). L'économie circulaire n'est pas nouvelle, c'est une réalité pour nous depuis déjà au moins une décennie."



Table ronde n°1 : Qualité environnementale et performance des services

POURQUOI COLLECTER LES DONNÉES ?



Didier COURBOILLET

*Président du Syndicat National des Activités du Déchet (SNAD),
Vice-président de la FNADE*

La gestion des données numériques est une grande évolution de nos métiers. L'usage des « datas » nous permet d'améliorer la performance environnementale mais aussi économique. Par exemple, sur une usine de valorisation énergétique, on peut aujourd'hui de donner en temps réel, des mesures d'émissions atmosphériques.

Dominique MIGNON

Directrice générale d'Éco-mobilier, Animatrice du collectif des éco-organismes

Les éco-organismes se sont développés sur des modèles variés, qu'ils soient contributifs ou opérationnels. L'enjeu, pour les sociétés agréées, est celui de la mise en cohérence de ces données.

Elles font l'objet d'un reporting annuel à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Nous menons actuellement une réflexion avec cette agence pour structurer les informations et générer des données sur la performance pour les opérateurs.

Stéphane BICOCCI

Président du Syndicat national des bureaux d'études environnement (SN2E)

Avant la loi du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets, la collecte de données était inexistante. L'on disposait tout juste d'informations sur la quantité de déchets produite.

Avec les travaux de l'ADEME notamment, nous sommes passés à une quantification des moyens de prestation, et à l'établissement de données de performance.

Il devient maintenant possible de mesurer et de comparer les données entre elles, et nos clients en retirent déjà des avantages : meilleure visibilité sur les prestations, nouvelle logique, allant de l'utilisateur au prestataire, passage d'une démarche corrective à une démarche prédictive... Le tout étant facteur d'amélioration de la performance.

Cette abondance de données disponibles se ressent-elle sur les cahiers des charges ? Nous devons trouver l'équilibre entre la demande du maître d'ouvrage, notre conseil et la réalité du terrain. **Les discussions entre les acteurs sont à présent nécessaires. La FNADE est un lieu tout indiqué pour cela.**

Virginie GATIN

Directrice développement durable et qualité, JC Decaux

La gestion de données numériques permet à notre entreprise de détecter rapidement les pannes du mobilier. Quant aux supports, ils évoluent vers la digitalisation.

La mise en place des supports digitaux dure déjà, chez nous, depuis 10-15 ans, et en demandera encore 10. Concernant la collecte de

données sur les déchets, la digitalisation prendra là aussi du temps. Ceci à cause de l'investissement nécessaire, chez nos prestataires, et de notre dispersion géographique.

Nous laisserons toujours une place à l'humain, mais nous sommes impatients de voir cette évolution. Nous avons des obligations réglementaires et des objectifs de recyclage ambitieux. Nous aurons besoin de toute l'implication de nos prestataires.

Didier COURBOILLET

Nous nous trouvons dans une période de transition. **Demain, pour les opérateurs, la capacité de donner les informations de manière digitale sera une des clés d'accès au marché.**

De la salle (question Internet)

La collecte de données favorise les marchés au résultat, plutôt que les marchés attribués aux moyens. Où en est la filière dans cette évolution ?

Didier COURBOILLET

Nous, opérateurs, voulons pousser à cette tendance vertueuse. Elle est déjà la règle dans d'autres pays européens.

Marc MORTUREUX

Directeur général de la prévention des risques au Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM)

Nous ne sommes encore qu'au début de la révolution numérique.

Les pouvoirs publics imposent la collecte de certaines données. Ceci pour vérifier, par exemple, le respect des objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Nous devons pouvoir interpréter nos données ou les comparer avec d'autres pays européens. Il y a donc des enjeux de méthodologie, d'exploitation, très forts.

Les pouvoirs publics, traditionnellement, collectent beaucoup de données, et les mettent à disposition. Ceci peut aider les acteurs privés à développer des services à valeur ajoutée.

Jean-Luc POLARD

Vice-président de Brest Métropole

Fixer les performances attendues est la première étape. Notre déchetterie a pour objectif de trier au mieux les déchets pour les valoriser. Notre contrat de performance fixe comme objectif de favoriser les flux dits « vertueux », et d'éviter les flux « non vertueux ». Il faut donc mesurer les opérations. Les gains sont partagés à 50/50 entre la collectivité et l'entreprise prestataire, avec des seuils et plafonds raisonnables. Nous avons déjà enregistré des gains financiers, et surtout avec un meilleur tri et une meilleure valorisation. Et le phénomène est appelé à s'amplifier.

Cela exige une bonne gestion des données numériques sur les rotations, mais aussi sur le nombre de visiteurs, les incidents, la géo-localisation des camions, et donne aussi des indications précieuses sur la sécurité du personnel.

Le citoyen, lui aussi, est bénéficiaire : toute augmentation évitée de nos coûts se traduit par des impôts mieux maîtrisés.

Stéphane BICOCCHI

Ce type de contrat de performance est en phase d'expérimentation opérationnelle. Nous les testons dans des démarches plus globales, sur tout un territoire.

Didier COURBOILLET

La commande publique reste encadrée par le code des marchés publics français. Du côté des marchés privés, l'évolution est un peu plus facile à impulser.

COLLECTER ET PARTAGER LES DONNÉES

Marc MORTUREUX

Les acteurs doivent comprendre que l'optimisation des performances environnementales, de la qualité de services, a aussi des effets économiques positifs. Il y a beaucoup d'avantages à mieux connaître les flux, les gisements.

Au-delà de l'aspect institutionnel, c'est toute une société du partage, d'échanges directs de consommateur à consommateur, qui doit émerger.

La définition même de « déchet » risque d'être bouleversée. L'intermédiation des professionnels en deviendra d'autant plus importante.

L'État ne doit pas bloquer les opportunités, mais fixer des règles pour limiter les situations à risques.

Dominique MIGNON

Avec ce qui a été mis en place avec les opérateurs pour le reporting et la traçabilité, on peut se dire que, dans certains segments très éparpillés, les éco-organismes peuvent jouer un rôle de collecter, vérifier, fiabiliser, ces données et de les consolider pour permettre à l'état d'avoir un vrai pilotage de l'atteinte des objectifs.

Je reviens sur le partage des données. Les opérateurs industriels indiquent manquer de données sur la recyclabilité, l'évolution des produits. Ils demandent aux sociétés agréées de mettre des bases de connaissances à leur disposition.

Dans les prochaines années, nous devons restituer toutes les données récoltées auprès des opérateurs. Toutes nos données de mise en marché (amont) et de collecte et de valorisation (aval), dès lors qu'elles sont spécifiques à l'entreprise, sont confidentielles. Il faudra bien sûr respecter le secret des affaires, mais nous pourrions partager tout ce qui concerne l'évolution des gisements. **À nous d'être inventifs sur les moyens de partage, afin de faciliter ce partage entre les metteurs sur le marché et les opérateurs du recyclage.**

Virginie GATIN

La digitalisation entraîne aussi la question la fin de vie de ces nouveaux outils, avec beaucoup d'enjeux environnementaux (métaux précieux, terres rares). La question se pose de la maturité des outils actuels pour les traiter, les recycler et de la réponse aux exigences fortes de traçabilité pour ces produits (D3E).

Stéphane BICOCCHI

La mutualisation des données doit-elle être sélective ? Il faudra avant toute chose les harmoniser, et fiabiliser ces informations. Aujourd'hui, nous sommes dans une mutation technologique mais aussi de société. Les générations qui ont été formées aux enjeux environnementaux, ont été aussi formées à l'ère du numérique et souhaitent avoir des informations fiabilisées et précises sur leur geste de tri par exemple.

La demande de données, qui était jusqu' alors corrective, devient aussi prédictive.

Jean-Luc POLARD

Notre déchetterie est un livre ouvert sur notre politique des déchets. Nous devons exploiter ceci en termes de communication au citoyen.

Notre contrat de performance pose aussi autrement la question du parcours vers l'emploi des personnes, nous avons embauché une personne.

Didier COURBOILLET

La donnée est un élément crucial de l'avenir de nos métiers.

Nous avons fait des progrès sur sa collecte. Nous commençons à l'analyser. Quant au partage, il faudra en discuter. **Les éco-organismes pourront être les centralisateurs de cette donnée ; les opérateurs voudraient aussi le devenir. La discussion sera riche, car ceux qui détiendront la donnée maîtriseront leur futur**



Table ronde n°2 : La donnée, vecteur de l'économie circulaire

DE NOUVELLES IMPULSIONS ?



Sylvain JOANNON

Vice-président de la FNADE

Cette vision d'avenir présentée par Vincent Callebaut me questionne sur les données. Il nous faut absolument travailler dessus, trouver notre articulation dans ce nouveau monde. **Nous devons devenir des accélérateurs des changements de la filière. La FNADE jouera là un rôle central.**

La question des données ne concerne pas que les entreprises, mais aussi les collectivités, les industriels et les consommateurs. A l'avenir, la donnée viendra aussi de l'utilisateur lui-même.

Matthieu ORPHELIN

Directeur économie circulaire et déchets, ADEME

L'ADEME, de son côté, accompagne les initiatives pour le recyclage. Nous avons des outils pour monitorer les points de collecte, signaler les dépôts sauvages etc. Il faut désormais les exploiter plus encore, par exemple les données collectées dans un système de tarification incitative, pour être plus précis dans nos analyses et mettre en place des actions de pédagogie pour améliorer le comportement des citoyens.

Il est capital de changer les comportements des citoyens, mais aussi de l'entreprise pour accélérer la boucle circulaire. Les données sont un outil essentiel pour cela.

Elodie JUPIN

Manager du programme Restart de Tarkett

Le programme Restart est basé sur la logique cradle to cradle (du berceau au berceau) et l'éco-conception des produits en pvc.

Chez Tarkett, nous produisons principalement des revêtements de sols, qui sont posés par des entreprises. La pose génère 8 à 10 % de perte soit, ramené à notre production quotidienne, l'équivalent de 200 terrains de football. Cette perte de produit, dès lors qu'elle est éco-conçue, a de la valeur pour nous, et nous souhaitons la récupérer.

Nous travaillons dans ce sens avec nos partenaires que sont les entreprises de pose, et les organismes de collecte sur les chantiers et qui vont trier ces ressources et les rapatrier sur des centres de production. Les données sont essentielles pour partager les bonnes pratiques avec les entreprises de pose.

Yves BOURQUARD

Président de la FAMAD

Au syndicat des fabricants de matériels pour la gestion des déchets (FAMAD), notre intérêt pour l'économie circulaire nous amène à rechercher, dans nos modes de fabrication, des alternatives au pétrole. Après beaucoup d'investissements, nous arrivons à produire des bacs de collecte à base de produits recyclés et qui sont meilleurs marchés.

Le numérique, à travers le puçage des appareils, nous permet aussi d'optimiser les tournées. Mais la question reste toujours l'usage de cette donnée. Notre position est de la faire plutôt remonter au collecteur qui va savoir optimiser sa performance de tournée de collecte.

François VILLEREZ

Chef du bureau éco-industries et développement industriel durable au Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique (MEIN)

L'économie circulaire est une nouvelle façon de produire, de repenser l'industrie à l'aune de ce nouveau prisme. Au MEIN, nous encourageons l'investissement par les filières elles-mêmes. Notre stratégie d'économie circulaire et d'optimisation des ressources est en cours de développement. La loi de transition énergétique lui donne un cadre juridique. La confiance des investisseurs dans la branche augmente.

Bien sûr, il faudra aller plus loin, entrer dans le qualitatif, progresser dans le diagnostic. Dans cette démarche d'expertise, la donnée tient un rôle absolument essentiel.

Sylvain JOANNON

On nous interroge sur le risque de l'accumulation de données. Certes, il faut protéger la donnée, mais aussi garder à l'esprit qu'elle est utile à d'autres professions que la nôtre. **Le déchet est un marqueur sociologique. La donnée sur le déchet permet de connaître la population.**

Elle pourra nous permettre de mettre en place la redevance incitative ou de mesurer notre empreinte territoriale.

Concernant la mutation de nos métiers, les opérateurs commencent à se positionner, comme on a pu le voir dans tous les films. Nous équipons nos personnels de smartphones, nous repensons aussi par exemple la place géographique, sociale des déchetteries avec les autres acteurs (recycleries, ressourceries). À travers l'échange de données avec les usagers, nous allons susciter de nouvelles activités, en périphérie des nôtres.

François VILLEREZ

Je reviens au partage de données. La nouvelle forme d'économie reconstruit les associations entre agents économiques. Un metteur sur le marché, s'il doit s'interroger sur la recyclabilité de ses produits, va se poser des questions d'éco-conception. **Des associations d'intelligence vont se créer entre les acteurs. Il faut que chacun y trouve son intérêt pour que la chaîne de valeur soit économiquement viable.**

Or, aujourd'hui, la démarche n'est pas mature et fait encore trop souvent défaut. La clé est l'intérêt économique de chacun.

Sylvain JOANNON

Le schéma ne peut pas être revisité en l'examinant uniquement sous l'angle économique, mais aussi en le comparant aux autres modes de production. Il y a aujourd'hui des incertitudes sur le marché des matières premières. Il faut, pour favoriser la mise en route des économies circulaires durables, des mécaniques d'accompagnement.

VERS UNE UBERISATION DE LA FILIÈRE ?

Sylvain JOANNON

Certes, la question existe, mais demain verra aussi l'émergence de nouveaux métiers, par exemple pour le compost utilisé dans l'entretien des espaces végétalisés des nouveaux types d'immeubles. Les modes de traitement vont évoluer aussi. Le métier va continuer à se moderniser, comme il l'a toujours fait.

De la salle

Qui sera, avec le numérique, Uber ou l'Airbnb de demain, dans le secteur recyclage ?

Sylvain JOANNON

On a des débuts de réponse. On pourrait parler des applications citoyennes qui aident les gens par exemple à apporter leurs déchets dans les déchetteries, on peut évoquer les recycleries, les repair cafés.

Le problème sera le même que pour les cas d'Uber et autres : disparition d'une activité, et des cotisations sociales afférentes... La question de l'équilibrage devra être posée.

Yves BOURQUARD

Je note que l'ensemble de la population a besoin d'être conseillé individuellement. Le degré de connaissance des populations n'est pas suffisant aujourd'hui.

François VILLEREZ

L'opération de collecte des déchets est de plus en plus sophistiquée, exigeante et réglementée. Je ne vois pas les particuliers se substituer à votre savoir-faire, et dans la volumétrie même si elle évolue.

Elodie JUPIN

Comment, au fond, la donnée numérique peut-elle aider l'économie circulaire ?

En matière de déchets industriels, les données sont aussi un outil, pour les entreprises, permettant de se fixer des objectifs et de contrôler leur réalisation.

Certains projets d'innovation ont une dimension sociétale, liée à l'urbanisation et à la croissance de la population. Nous avons notamment, en tant qu'industriels, l'obligation de proposer pour les bâtiments du futur, des produits peu émissifs, donc pas d'atteinte à la santé, pour notre personnel comme pour les utilisateurs.



Jean-Marc BOURSIER : "Continuons à évoluer et à nous adapter à notre environnement"



" Nous n'avons pas trop de données : nous en manquons. Nous n'avons pas de statistiques, ou bien, quand nous en avons, nous ne pouvons les comparer avec les autres pays. Et nos clients manquent de données.

La donnée a une autre vertu : Je suis convaincu que nous aurons moins de déchets et que nous augmenterons le taux de valorisation. Or, nos coûts sont fixes. Plutôt que de vendre du volume, de la tonne, nous allons vendre de la valeur et de l'intelligence, de la comparabilité. Les données seront alors cruciales pour nous développer.

Nous aurons aussi un débat sur à qui appartient la donnée open source ou pas. A qui appartiennent ces données pour pouvoir comparer et mener des actions ciblées ?

Ce serait une erreur de nous croire à l'abri de l'uberisation. Elle existe déjà dans nos métiers. Le risque est d'être désintermédié entre le client amont, producteur de déchets et nous. Certes, nous aurons toujours besoin de bennes, de camions, de ripeurs. Tout comme nous avons toujours besoin de taxis. Mais ce ne sont plus les mêmes personnes qui les conduisent.

Il faut donc évoluer et souligner que les deux choses essentielles dans nos métiers sont la relation client et la possession de la matière.

Pour synthétiser, sur la question du numérique, je vois deux grands axes d'évolution dans nos métiers :

- **La collecte de la donnée sur l'ensemble de la chaîne de valeur** qui nous permettra à la fois de vendre de l'intelligence, avec des services additionnels intelligents et non plus de la vente de volumes. Et aussi qui nous permettra d'optimiser nos coûts de logistique ou de tri et de traitement.
- **La relation client.** Nous avons un retard à combler dans le marketing client par rapport aux entreprises de services. Et nous devons, en outre, apprendre à mieux dialoguer avec le citoyen. Il a un rôle essentiel dans son influence sur la collectivité, pour les services incitatifs, dans ses alertes sur les services.

Je ne suis pas inquiet pour nos métiers, mais il nous faut apprendre à évoluer avec notre environnement.

Merci à tous pour ces débats qui furent très riches, très intéressants."